

Le 13 mai 2026
DBU140/2025–2026

Académie de leadership syndical 2026

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Gary Fenn, secrétaire général adjoint par intérim – Services professionnels

À titre d'information

L'Académie de leadership syndical se tiendra du **19 au 22 août 2026**, au Westin Harbour Castle, situé au 1, Harbour Square, Toronto ON, M5J 1A6. L'événement débutera par une journée complète d'orientation et de formation pour les nouvelles présidences, qui débutera mardi après-midi et se poursuivra jusqu'à mercredi midi. Deux journées complètes d'ateliers de l'Académie du leadership syndical suivront, débutant le mercredi 19 août à midi et se terminant le vendredi 21 août, à midi. Les ateliers comprendront des sessions ciblées pour les nouvelles présidences, les présidences d'unités de négociation (UN) et les négociatrices et négociateurs en chef, ainsi qu'une forte concentration sur le contenu relatif à la négociation et à la préparation à la grève pour toutes les participantes et tous les participants.

- **Formation des nouvelles présidences (première et deuxième année)** : du mardi avant-midi le 18 août 2026, jusqu'à l'heure du dîner le mercredi 19 août 2026.
- **Académie de leadership syndical** : du mercredi en avant-midi, le 19 août 2026, jusqu'à l'heure du dîner le vendredi 21 août 2026.

Délégué(e)s financés par le Bureau provincial

Les présidences d'unité de négociation (ou leur substitut) verront toutes les dépenses admissibles couvertes par le Bureau provincial. Les directives de la Fédération seront suivies et devront être prises en compte lors de l'élaboration des plans pour le déplacement. Les unités de négociation peuvent envoyer des délégué(e)s additionnels, selon la formule ci-dessous, à leurs frais.

Coûts pour un délégué(e) additionnel

Les sommes ci-dessous seront facturées aux remboursements aux districts pour tous les délégué(e)s additionnels approuvés et inscrits qui participeront à l'Académie de leadership syndical. Cela comprend un déjeuner servi (le cas échéant), les pauses, une chambre d'hôtel, les taxes, et les imprévus.

Option 1–pas d'hébergement = 300 \$

Option 2—du mercredi 19 août au vendredi 21 août = 1 100 \$

Option 3—du mardi 18, août au vendredi 21 août = 1 500 \$

Option 4—du mercredi 19 août au samedi 22 août = 1 500 \$

REMARQUE : Les Options 3 et 4 nécessiteront une approbation. Veuillez communiquer avec leadershipacademy@osstf.ca si vous avez besoin d'une nuitée d'hébergement additionnelle en raison de votre déplacement. Ces demandes seront approuvées en fonction de la distance du déplacement et la disponibilité d'une chambre d'hôtel.

Toutes les autres dépenses pour un délégué(e) additionnel, y compris les déplacements, les repas additionnels et le stationnement sont la responsabilité de l'unité de négociation/du district.

Déplacement et hébergement à l'hôtel

Les chambres d'hôtel seront réservées par le Bureau provincial. Vous réserverez une chambre par l'intermédiaire de Cvent une fois que les inscriptions seront ouvertes. Les arrangements pour le déplacement peuvent être effectués par l'intermédiaire de Clarke-Way Travel, à osstf@clarkewaytravel.com ou en appelant au 1-800-282-1905.

1. Nous demandons aux **présidences d'unité de négociation** de bien vouloir indiquer si elles participeront à l'Académie de leadership syndical. Si vous vous rendez à la conférence en voiture, en train ou en taxi, les taux de remboursement approuvés doivent être conformes aux Directives sur les dépenses admissibles lors des activités de la Fédération.
2. Les **délégué(e)s additionnels** doivent payer leur déplacement et se faire rembourser par le biais de leur unité de négociation, ou demander que leur unité de négociation paie directement.

Repas

Les repas pour les délégué(e)s additionnels sont la responsabilité de l'unité de négociation. Des repas servis seront fournis à tous les participant(e)s, et les coûts associés pour les délégué(e)s additionnels sont inclus dans les sommes facturées indiquées ci-dessus.

Les repas suivants seront servis :

Le mercredi 19 août	Déjeuner, pause de l'avant-midi, et dîner	Nouvelles présidences
Le jeudi 20 août	Déjeuner et pause de l'avant-midi	Présidences d'unité de négociation et délégué(e)s additionnels

Le vendredi 21 août	Déjeuner et pause de l'avant-midi	Présidences d'unité de négociation et délégué(e)s additionnels
---------------------	-----------------------------------	--

Le paiement de l'allocation des repas sera acheminé aux présidences d'unité de négociation (ou substitut) pour les dîners et soupers ci-dessous :

Nouvelles présidences	330 \$	Mardi—dîner et souper Mercredi—souper Jeudi—dîner et souper Vendredi—dîner
Présidences d'unité de négociation	255 \$	Mercredi—dîner et souper Jeudi—dîner et souper Vendredi—dîner

Nous vous rappelons que les districts peuvent accéder au Compte 2010 pour défrayer les coûts, y compris les frais d'inscription pour les membres individuels qui assistent aux conférences provinciales, régionales ou locales parrainées par OSSTF/FEESO.

Cvent sera en ligne la semaine du 8 juin, et par la suite une note DBU sera émise, donnant les directives sur la façon de s'inscrire. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec leadershipacademy@osstf.ca.

PB/ams/ cope 343 /jg cope 343